



Sept ans et demi de prison ferme, c'est le verdict qui a été prononcé mardi dernier à 9h par la cour de justice de Koh Samui pour le jugement du français arrêté pour le braquage d'une banque à Koh Tao le 15 juin 2012 ([voir l'article](#)).

Le tribunal a condamné le français à une peine de 15 ans de prison ferme, mais cette peine a été diminuée de moitié car celui-ci avait reconnu les faits. Ce dernier n'a pas fait appel de la décision de justice.

Il est possible de venir en aide à ce français détenu actuellement à la prison de Koh Samui, par l'intermédiaire du Groupe Ressources de Koh Samui, afin de lui rendre visite, prêt de livres et un soutien moral.

Peine sévère pour le braqueur de la banque à Koh Tao

Vendredi, 19 Octobre 2012 15:14

Contact Groupe Ressources :

Caroline Jablonski - tel. 0866908010

Jules Germanos - 0870864372